

# La Méditerranée

## D'UN Journaliste italien

### quart européen pour le printemps prochain

Rome, 27 décembre.  
M. Scalfoglio, directeur du *Giorno*, a publié un nouvel article dans lequel il analyse la situation européenne et la position actuelle de l'Italie, vis-à-vis de l'Autriche.  
M. Scalfoglio est persuadé que la guerre aura un printemps prochain dans les Balkans, et qu'elle entraînera une coalition générale. A son avis, la France a tout à gagner à la guerre et peut désormais se payer la guerre à sa convenance.  
L'Angleterre, non plus, n'a rien à perdre et les avantages d'un conflit avec l'Allemagne compenseraient largement les risques qu'elle encourrait.  
L'Allemagne, au contraire, si elle gagnait la guerre, elle se trouverait en situation de faiblesse et de déclin.  
Quant à la Turquie, elle ne peut que profiter de la situation actuelle et de la faiblesse de l'Autriche.  
M. Scalfoglio est donc convaincu que la guerre aura un printemps prochain dans les Balkans, et qu'elle entraînera une coalition générale. A son avis, la France a tout à gagner à la guerre et peut désormais se payer la guerre à sa convenance.  
L'Angleterre, non plus, n'a rien à perdre et les avantages d'un conflit avec l'Allemagne compenseraient largement les risques qu'elle encourrait.  
L'Allemagne, au contraire, si elle gagnait la guerre, elle se trouverait en situation de faiblesse et de déclin.  
Quant à la Turquie, elle ne peut que profiter de la situation actuelle et de la faiblesse de l'Autriche.

# La Révolution au Venezuela

## Le nouveau Président

Caracas, 27 décembre.  
La présidence du général Gomez est reconnue officiellement par tout le pays. La révolution est accomplie sans aucune effusion de sang. Le général Celsiano Castro, frère de l'ancien président et commandant du département de Tachira, a remis ses armes et ses munitions.  
Plusieurs procès en restitution de biens illégalement acquis, intentés à l'ex-président Castro, ont été interrompus à ce dernier dans mille de dollars.  
Les monopoles du commerce des bestiaux et du sel sont supprimés et la presse recouvre sa liberté.  
Le décret de frontière entre le Venezuela et la Colombie est révisé par un décret qui leur permet de rouvrir la Colombie à la navigation sur le rivage Zulia, c'est-à-dire le débouché du port de Maracaibo, rétabli à la borne des douanes à Villavieja.  
Les anciens révolutionnaires réfugiés à l'étranger ont été invités à rentrer.  
Un autre décret donne à l'Argentine, en pleine satisfaction qu'il souhaite un autre traité de franchise, et à la Trinité, des marchandises à destination des ports de Venezuela.  
La Compagnie américaine des asphaltés des Bauxites a été autorisée à ouvrir des bureaux à Caracas. On sait que cette Compagnie avait été dépossédée de ses concessions dans des conditions analogues à celles de la Compagnie des Bauxites françaises.  
La réaction contre le régime de terreur et de spoliation du dictateur Castro est complète.  
Le Président Castro a fait hier sa première sortie de la clinique du docteur Isaac, à Berlin, et s'est resté une heure à regarder les palmiers à la Grandville.

# Le Président Castro à Berlin

Le Président Castro a fait hier sa première sortie de la clinique du docteur Isaac, à Berlin, et s'est resté une heure à regarder les palmiers à la Grandville.

# Le circuit de la Sarthe

## Le procès du soldat blessé

Paris, 27 décembre.  
Un malheureux soldat, M. Larget, avait été placé, le 24 juin dernier, dans un camion, et se trouvait à la course automobile dit Circuit de la Sarthe. Au passage d'une voiture, une roue se détacha brusquement, franchit une distance de 30 mètres à l'n. 50 de hauteur et se vint abattre sur le soldat en pleine poitrine.  
Depuis deux ans, Larget est en traitement et n'est pas encore rétabli.  
L'incident a donné lieu à la formation d'un conseil d'enquête qui a conclu que le camion était en état de marche et qu'il était conduit par le mécanicien le Gien, en 50.000 fr. de dommages-intérêts.  
L'incident a donné lieu à la formation d'un conseil d'enquête qui a conclu que le camion était en état de marche et qu'il était conduit par le mécanicien le Gien, en 50.000 fr. de dommages-intérêts.

# UN SOUPER TRAGIQUE

Paris, 27 décembre.  
Un employé de commerce, âgé de 45 ans, Jean-Louis, a été tué par un camion de laitiers. Le camion, en tournant à gauche, a heurté le piéton qui était conduit par le mécanicien le Gien, en 50.000 fr. de dommages-intérêts.

# France administrative au 101<sup>e</sup> de ligne

Cherbourg, 27 décembre.  
Une affaire de fraude administrative a été découverte par les services de l'administration. Le fraudeur a été condamné à une amende de 100 francs.

# Les premiers résultats de l'enquête

Brest, 27 décembre.  
On vient d'obtenir d'importantes nouvelles sur les résultats de l'enquête menée par les services de l'administration. Les fraudeurs ont été identifiés et poursuivis.

# UNE MUTINERIE AU 22<sup>e</sup> COLONIAL

Toulon, 27 décembre.  
Une grave mutinerie a éclaté au 22<sup>e</sup> colonial, caserné à Toulon. Les soldats ont refusé d'obéir à leurs officiers et ont pris les armes.

# Escamoteur escamote

Paris, 27 décembre.  
Un escamoteur a été arrêté par la police. Il avait tenté de faire disparaître un objet précieux.

# BONNES DE L'INDUSTRIE CHEVREINE

Paris, 27 décembre.  
Le congrès national annuel de l'industrie chevrière de France a tenu ses travaux à Paris. Les participants ont discuté des problèmes de l'industrie.

# REVUE DE LA PRESSE

## Le Congrès de l'agression contre M. Fallières

Le Radical, 27 décembre.  
L'opposition n'a aucun moyen de nier sa responsabilité dans l'agression contre M. Fallières. Les journaux radicaux ont encouragé les agresseurs.

# LE FLOU DE M. LEBLANC

Paris, 27 décembre.  
M. Lebanc, député radical, a été élu député. Il a été élu avec une majorité importante.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.

# LE CAS DE M. RIBOT

Paris, 27 décembre.  
Le cas de M. Ribot, député radical, a été discuté au Sénat. Les sénateurs ont débattu de sa responsabilité.